

Département : 21

~~9528~~ iA0005A 26 1

Aire d'étude : NOLAY

Commune : CHASSAGNE MONTRACHET

Adresse : A L'EST DU VILLAGE

Dénomination : **LAVOIR, FONTAINE**

Appellation et titre : DITE FONTAINE SAULX

---

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0783360 Y = 0218180

PROPRIETE PUBLIQUE

Etat de conservation : RESTAURE

Dossier de PRE INVENTAIRE NORMALISE établi en 1978, 1986

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1986

---

#### **HISTORIQUE**

EDIFICE ANTERIEUR CONSTRUIT EN 1804, 1805 PAR ANTOINE BORDESEUL, ENTREPRENEUR A MEURSAULT, INSCRIPTION AVEC LA DATE DE 1805 GRAVEE SUR UN DES COTES DU BASSIN DE LA FONTAINE ; LAVOIR ACTUEL EDIFIE EN 1837 D'APRES LES PLANS ET DEVIS DE CHAMPONNOIS AINE, ARCHITECTE A BEAUNE, DATE 1837 GRAVEE SUR LA CLE DE LA PORTE ANTERIEURE DU LAVOIR.

#### **DESCRIPTION**

SITUATION : ISOLE

#### MATERIAUX

Gros oeuvre : CALCAIRE, PIERRE DE TAILLE, FONTE

Couverture : TUILE MECANIQUE

COUVERTURE : APPENTIS

21

CHASSAGNE-MONTRACHET



n° département

commune

à l'Est du village

adresse ou lieu-dit

Beaune

Nolay

arrondissement

canton

LAVOIR ET FONTAINE SAULX

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

Repérage

Carte I.G.N.	échelle : 1/25 000	feuille : Chagny 1-2	Lambert : II	X	783.36
			étendu	Y	2218.18
Cadastre	année :	section :	parcelle :		
	année :	section :	parcelle :		

Propriétaire : communeDestination actuelle :Protection M.H. :Etat de conservation :

Dossier établi le : 10 juillet 1979 par E. REVEILLON  
 revu le : par

## HISTORIQUE

-----

Un premier lavoir fut construit près de la fontaine en 1804-1805, par Antoine BORDESEUL, entrepreneur à Meursault : il consistait en un bassin rectangulaire entouré d'un simple mur d'appui à trois portes ; le bassin de la fontaine fut surélevé conjointement (cf. inscriptions). Rapidement dégradé faute de couverture, ce lavoir fut remplacé par le lavoir actuel, édifié en 1837 sur les plans et devis de CHAMPONNOIS aîné, architecte à Beaune : devis en date du 1er mai 1836, adjudication le 27 février 1837 à Nicolas LARTAUD, charpentier à Chagny, réception le 10 juillet 1838 (cf. documentation).

Inscriptions :

- Inscription gravée sur un des côtés du bassin de la fontaine (fig.3) :  
M(ESSIEURS) F. GIRARDIN MAIRE DE CHASSAGNE ET/ BACHELET (A)D(JOINT)  
ONT FAIT CONSTRUIRE CET/EDIFICE LAN 1805 +
- date gravée sur la clé de la porte antérieure du lavoir : 1837

## DESCRIPTION

-----

Situation : isolés à l'Est du village ; façade antérieure du lavoir en bordure d'un chemin. La fontaine, située à gauche, alimente le lavoir.

A. FONTAINE : bassin carré à fleur de sol, bordé de deux assises de blocs monolithes ( fig. 2).

- l. ouverture intérieure 1,83 m
- l. des blocs 0,31 m.

B. LAVOIR (fig. 4 à 8) :

\* matériaux :

- pierre de taille (calcaire de provenance locale : Chassagne et Meursault) pour le gros-oeuvre et le sol.
- tuile mécanique pour la couverture.

\* structure (pl. I) :

- plan rectangulaire, avec bassin central rectangulaire.
- banquette de pierre et rigole d'évacuation le long des murs.
- piliers engagés formant contreforts intérieurs, supportant la charpente

\* élévations :

- portes en plein-cintre au centre des grands-côtés.
- baies en demi-cercle.

\* couverture :

- toit à compluvium, supporté au centre par six colonnes de fonte.
- charpente métallique (poutres).

\* état de conservation :

à l'abandon ; appareil disjoint (clé de la porte antérieure), fuites dans le bassin.

## CONCLUSIONS

-----

Le lavoir a été réalisé conformément au devis.  
Seules modifications postérieures à la construction :

- l'adjonction de colonnes de fonte pour supporter la charpente au centre (le devis ne prévoyait pas d'autre support que les huit piliers engagés "afin qu'aucun obstacle ne gêne le service du lavoir").

## CONCLUSIONS (suite)

-----

- la réfection en métal des pièces maîtresses de la charpente
- le remplacement des "clavins de sapin" de la couverture par de la tuile mécanique.

L'utilisation de la pierre de taille, la stéréotomie soignée (notamment les arcs à crossettes en escalier formant le couvrement des baies) et la date de construction précoce désignent l'édifice comme le plus remarquable lavoir du canton.

## DOCUMENTATION

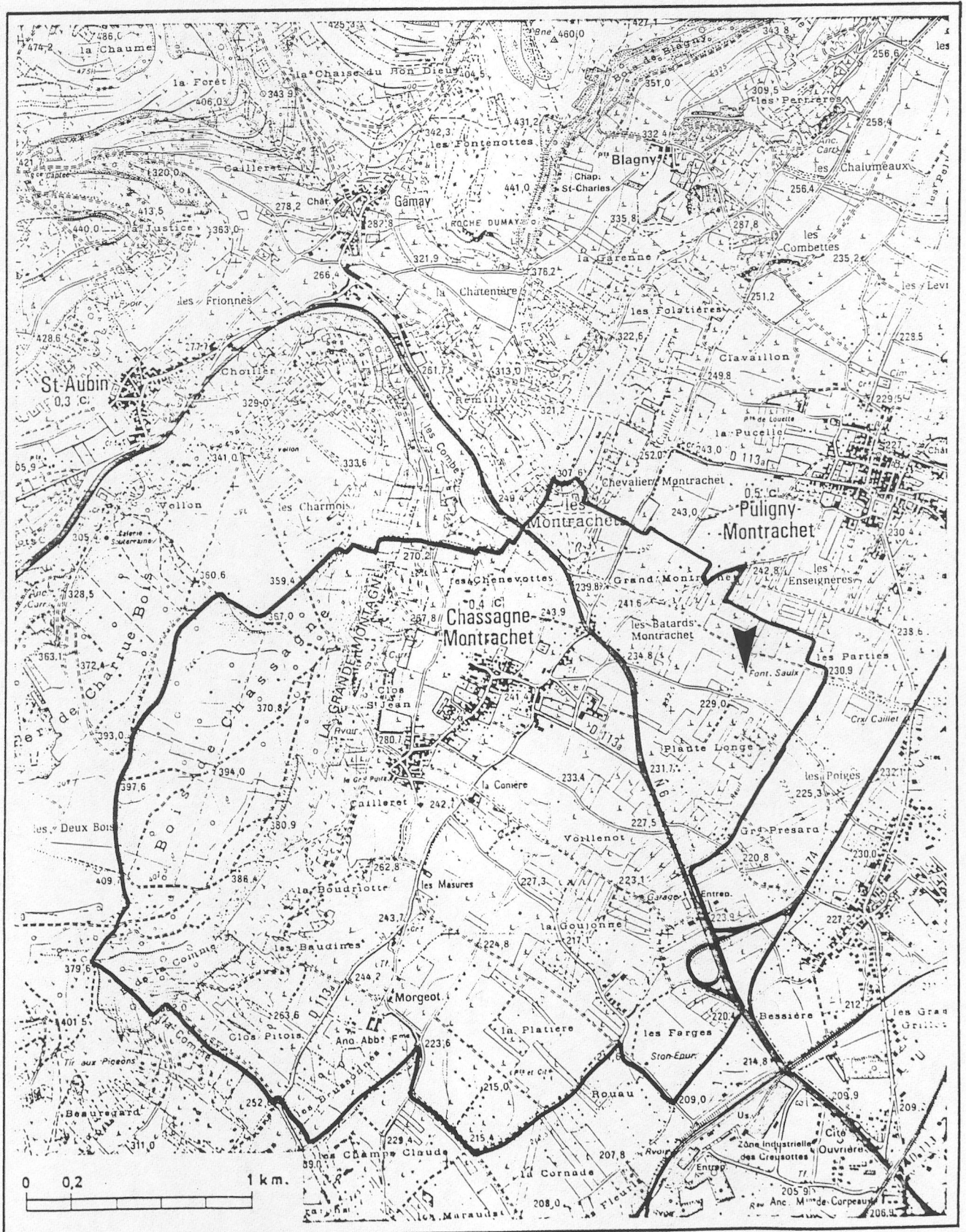
-----

Archives départementales de la Côte d'Or :

- . II O 156/1 - "Devis estimatif des réparations à faire au bassin de la fontaine et construction d'un lavoir situé sur la commune de Chassagne ..." (19 messidor an XII).
- . II O 156/2 - "Devis des ouvrages à faire pour la construction d'un lavoir et d'une halle pour ce même lavoir pour la commune de Chassagne", par Champonnois aîné (1<sup>o</sup> mai 1836).
  - plan des fondations
  - plan par terre de la halle et du lavoir
  - coupe sur la longueur du lavoir
  - coupe sur la largeur du lavoir
  - façade latérale du lavoir
  - façade d'un des bouts.

Pl. I - Localisation.

Extrait de la carte topographique de l'I.G.N. au 1:25000e, 3025 O de 1989.



21. CHASSAGNE-MONTRACHET

LAVOIR ET FONTAINE SAULX

Plan

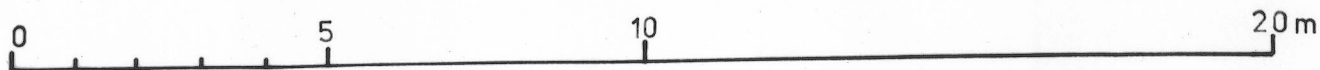
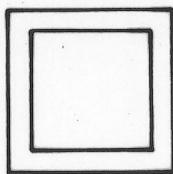
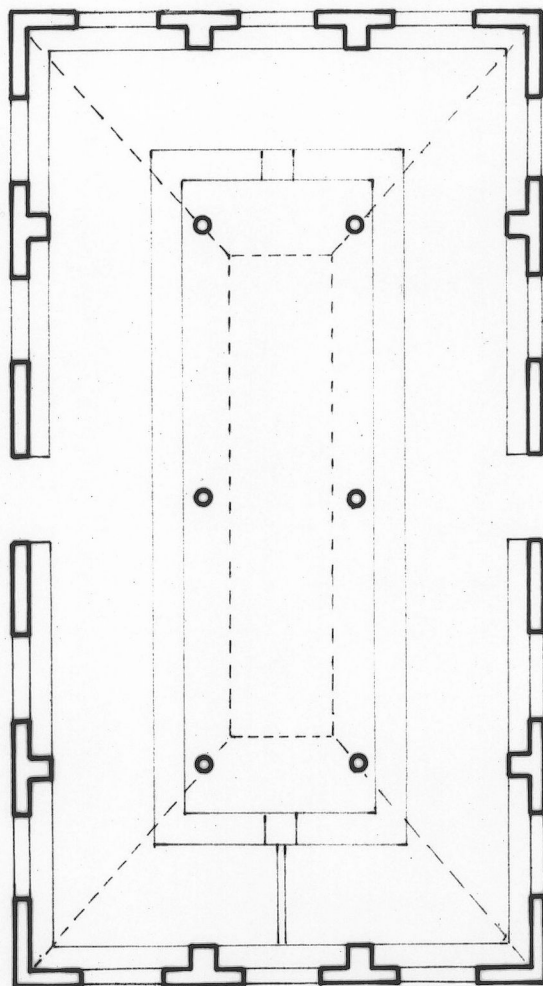
(relevé A. Morelière - M. Dominik) - 1979)

81.21.271 P

cliché M. THIERRY

2012 21 006 19 A 377

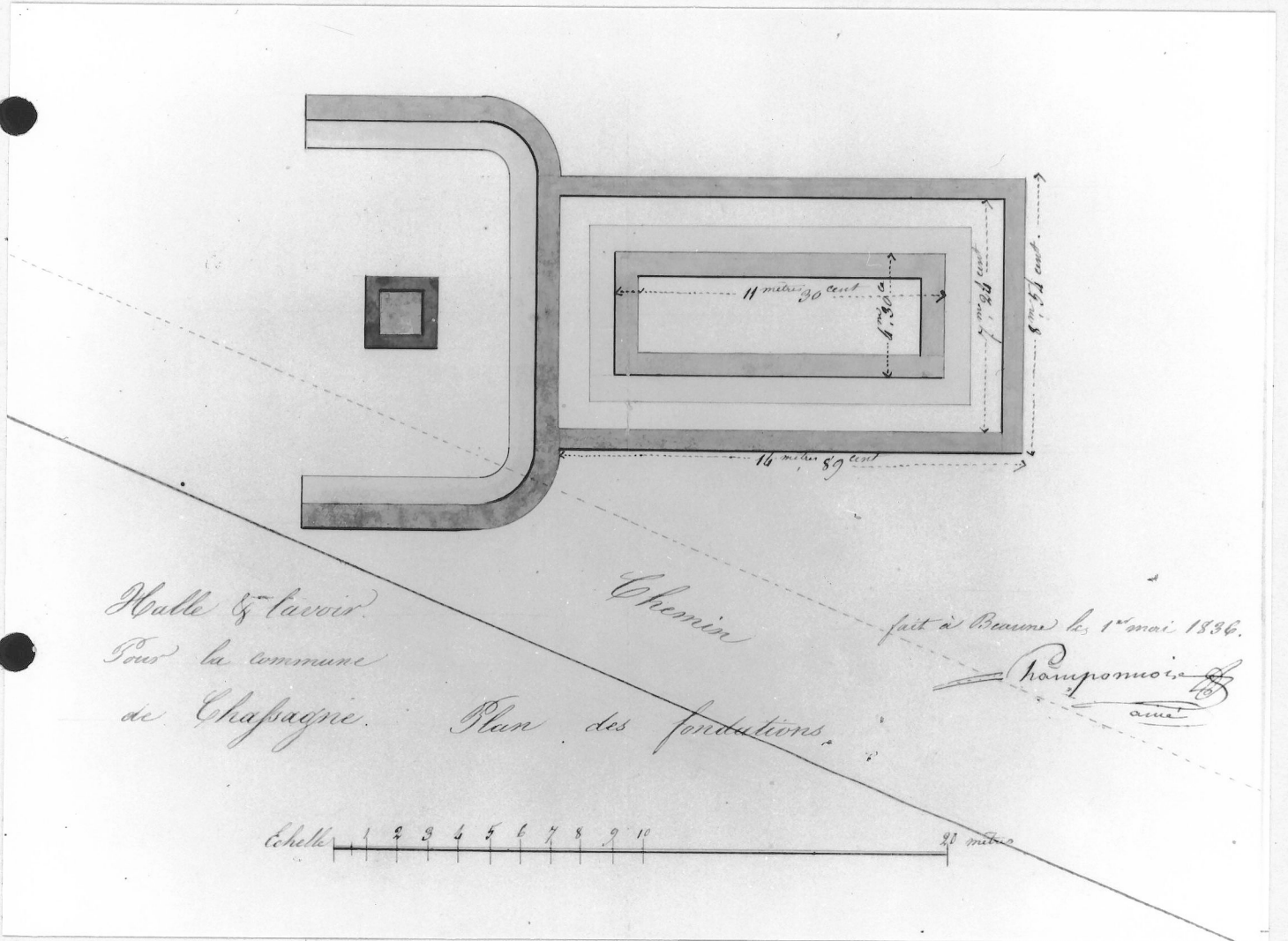
(ALAN MORELIÈRE)



21. CHASSAGNE-MONTRACHET

LAVOIR ET FONTAINE SAULX  
Plan des fondations du lavoir, devis de  
Champonnois aîné, 1er mai 1836  
(A.D. Côte d'Or II O 156/2)

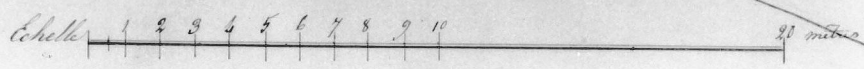
80.21.1652 X  
cliché J-L DUTHU



*Halle & lavoir.  
Pour la commune  
de Chagny.*

*Chemin  
Plan des fondations.*

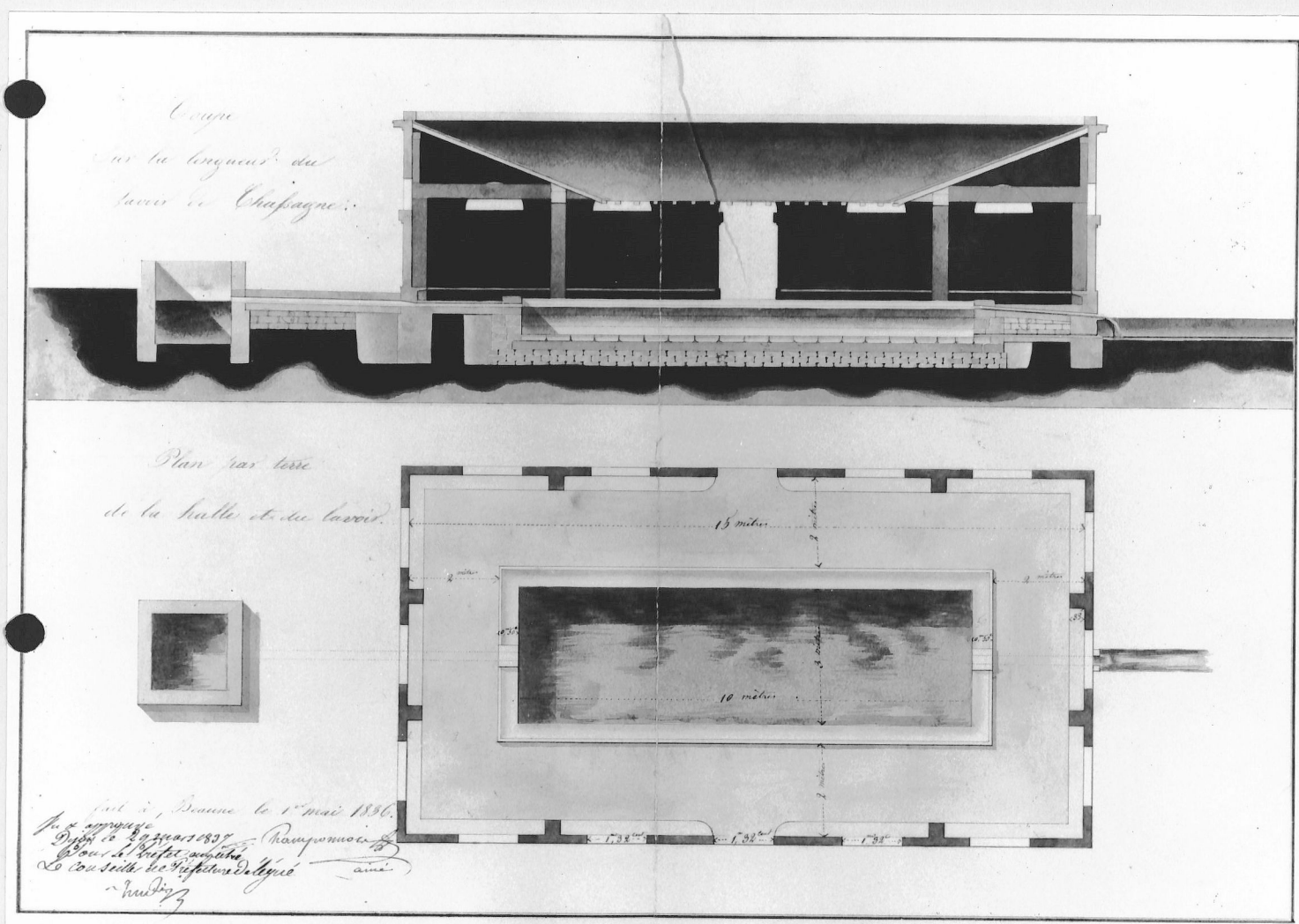
*fait à Beaune le 1<sup>er</sup> mai 1836.  
Champonnois aîné*



21. CHASSAGNE-MONTRACHET

LAVOIR ET FONTAINE SAULX  
Plan et coupe longitudinale, devis de  
Champonnois aîné, 1er mai 1836  
(A.D. Côte d'Or II O 156/2)

80.21.1650 V  
cliché J-L DUTHU

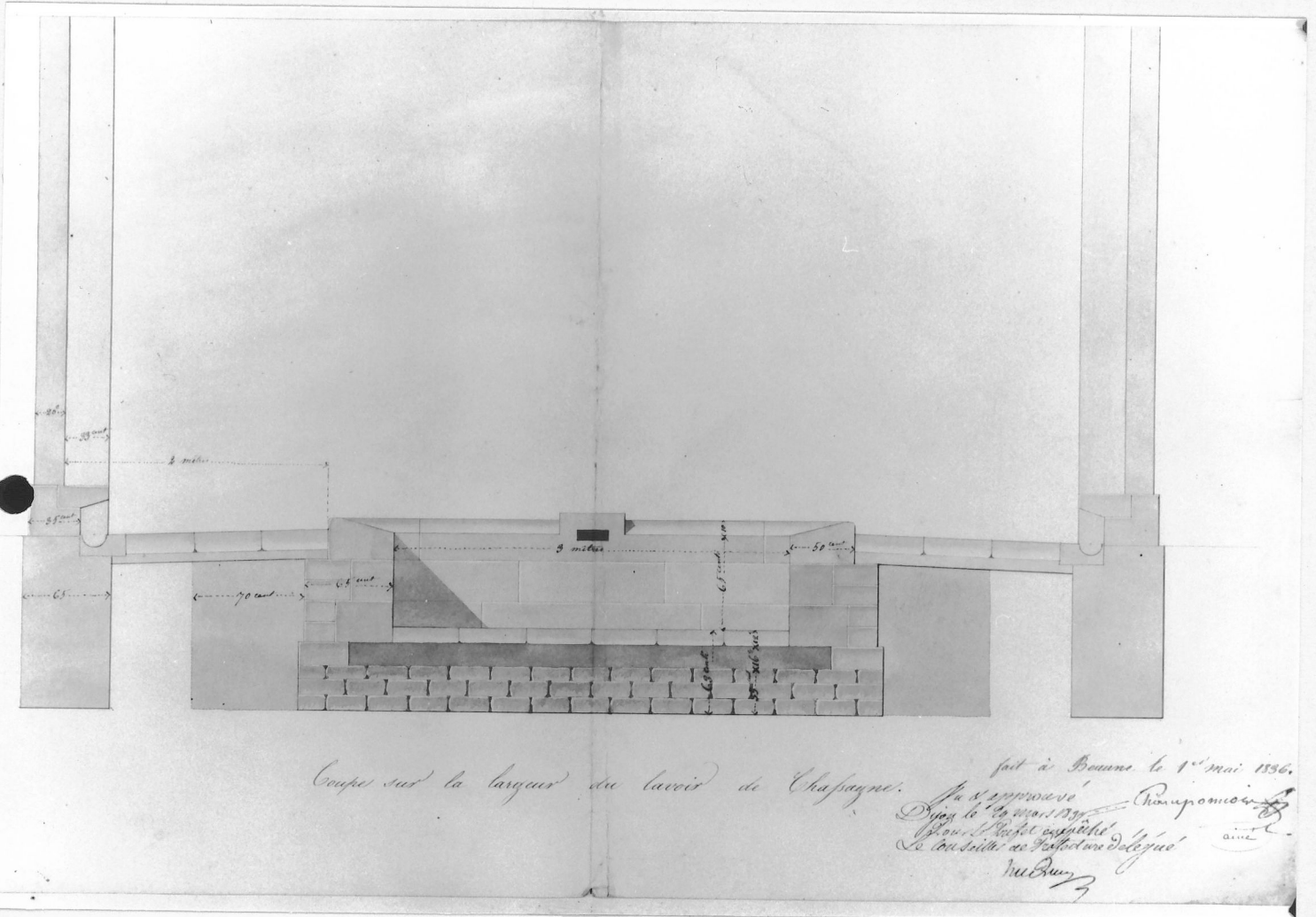




21. CHASSAGNE-MONTRACHET

LAVOIR ET FONTAINE SAULX  
Coupe transversale du lavoir, devis de  
Champonnois aîné, 1er mai 1836  
(A.D. Côte d'Or II O 156/2)

80.21.1653 X  
cliché J-L DUTHU



21. CHASSAGNE-MONTRACHET

LAVOIR ET FONTAINE SAULX  
Elévations du lavoir, devis de Champonnois  
aîné, 1er mai 1836  
(A.D. Côte d'Or II O 156/2)

80.21.1649 V  
cliché J-L DUTHU



*Facade d'un des bouts.*



*Facade latérale du lavoir de Chassagne.*

échelle de 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 mètres.

*In x approuvé  
Dijon le 1er mai 1836. fait à Beaune le 1er mai 1836.  
Pour le Profet inspecteur  
Le sous-secteur de l'Inspection délégué  
Champonnois  
aîné*

21. CHASSAGNE-MONTRACHET

LAVOIR et FONTAINE SAULX  
Vue de 3/4 gauche

79.21.1192 V2  
Cliché J-L DUTHU



LAVOIR ET FONTAINE SAULX  
le bassin de la fontaine



LAVOIR ET FONTAINE SAULX  
détail de l'inscription du bassin





21. CHASSAGNE-MONTRACHET

LAVOIR et FONTAINE SAULX  
Elévation gauche du lavoir

79.21.1199 V2  
Cliché J-L DUTHU



21. CHASSAGNE-MONTRACHET

LAVOIR et FONTAINE SAULX  
Vue intérieure du lavoir

79.21.1198 V2  
Cliché J-L DUTHU





21. CHASSAGNE-MONTRACHET

LAVOIR et FONTAINE SAULX  
Vue intérieure du lavoir

79.21.1196 V2  
Cliché J-L DUTHU



21. CHASSAGNE-MONTRACHET

LAVOIR et FONTAINE SAULX  
vue intérieure

79.21.1197 V2  
Cliché J-L DUTHU

